

Déclaration liminaire de l'Unsa-Éducation au CTA extraordinaire du 26 avril 2022



Monsieur le Recteur,

Mesdames, Messieurs,

L'Unsa-Éducation pousse un grand ouf de soulagement. Notre démocratie vient d'échapper au pire !

L'Unsa et l'Unsa-Éducation ont eu un discours sans ambiguïté. Au second tour de la présidentielle, aucune voix ne devait aller à l'extrême droite et le vote blanc ou l'abstention n'étaient pas des options. Ne pas prendre parti pour l'un ou l'autre candidat ne signifie pas seulement que l'on est en désaccord avec leur programme respectif, cela revient à dire que l'on renvoie dos à dos ces deux candidats, qu'on place leur programme sur le même plan...

A nos yeux, la démocratie et le populisme démagogique n'ont pas la même valeur et ne présentent pas les mêmes travers.

Que notre société soit fracturée est une évidence.

Que nombre de citoyens ne se sentent pas représentés mais au contraire exclus du système est irréfutable. Que les motifs d'insatisfaction de la politique menée depuis 5 ans soient nombreux pour une grande partie de la population qui n'a pas le sentiment que leur vie se soit améliorée durant ce quinquennat est indéniable. Mais pour l'Unsa et l'Unsa-Éducation, une démocratie, même imparfaite dans sa façon de vivre, sera toujours mieux que de porter au pouvoir une candidate populiste dont le programme est fondé sur la xénophobie, l'exclusion et le repli sur soi.

Ce vote de raison, appelé notamment par l'Unsa ne vaut donc pas vote d'adhésion inconditionnelle au bilan du président Macron ni au programme du candidat devenu à nouveau président de la République pour un second quinquennat. Loin s'en faut.

Si Emmanuel Macron réélu président a déclaré dimanche soir que le quinquennat à venir ne serait pas le prolongement de celui qui se termine, tout lui reste donc à faire pour entendre, comprendre et répondre aux désespérances multiples.

L'Unsa et l'Unsa-Éducation seront mobilisées contre toutes les futures mesures gouvernementales qui n'iront pas dans le sens d'une amélioration des conditions de vie, de travail, et d'une réduction sensible des inégalités.

La réforme des retraites et notamment le recul de l'âge légal de départ en retraite sont d'ores et déjà un sujet de désaccord profond avec le président Macron.

L'Unsa et l'Unsa-Éducation seront mobilisées pour exiger un fonctionnement plus concerté et participatif de notre démocratie.

Il faudra bien que les responsables politiques de l'arc républicain et plus particulièrement ceux qui seront en charge de diriger notre pays dans les 5 ans à venir analysent les causes d'une situation qui a failli porter l'extrême droite au pouvoir dans la patrie des Droits de l'Homme et du Citoyen.

Notre démocratie a besoin d'être revitalisée et notamment la démocratie sociale. Le candidat Macron a pointé dans l'entre-deux tours l'attitude responsable des organisations syndicales durant la crise sanitaire. Se dirigerait-on vers un dialogue social renouvelé, à l'image de ce que l'Unsa-Éducation renoue actuellement avec vous, Monsieur le Recteur ? Nous l'appelons bien évidemment de nos vœux.

De même, l'Unsa-Éducation sera mobilisée pour exiger une nouvelle politique dans l'Éducation nationale et la revalorisation de tous les personnels.

Or, de la présentation du programme du candidat Macron s'agissant de l'éducation, il ressort que son projet ne regarde pas l'École telle qu'elle est. Il ne regarde pas les métiers de l'éducation tels qu'ils sont. Le candidat redevenu président n'a ni entendu le désarroi des professionnels, ni vu, semble-t-il, les difficultés de recrutement qui s'accroissent. Autrement dit, Emmanuel Macron ne pense pas l'École d'aujourd'hui.

- Le président candidat résume la mission d'enseignement et d'éducation à des questions d'apprentissages individuels des élèves reposant en grande partie sur un engagement professionnel qu'il faudrait accroître et aiguillonner par de la reconnaissance individuelle et de la compétition nourrie à la transparence des résultats chiffrés et rendus publics au niveau le plus local.
- Le candidat Macron est pourtant le président sortant qui a vu de très près les crises. Force est de constater qu'il n'en a rien retenu. Il a choisi de ne pas prendre la mesure du découragement et de l'épuisement des personnels après cinq ans de mise sous tension par son ministre et de deux ans de crise sanitaire, de leur ras-le-bol de ne pas être entendus quand ils disent la difficulté du métier, de leur besoin d'être revalorisés symboliquement et financièrement pour ce qu'ils font déjà.
- Il n'a pas non plus fait le choix de lutter contre les inégalités et la ségrégation sociale qui, jusque dans l'École, minent notre société. En tout cas, il n'en a rien retenu pour son programme, un programme davantage soucieux de tirer de vieilles ficelles électoralistes que d'élever le débat sur l'éducation dans notre pays pour répondre aux défis démocratiques, écologiques et économiques devant nous.

Pour l'UNSA Éducation, la qualité et la continuité des services publics sont essentiels. Le travail de celles et ceux qui les garantissent aussi.

L'UNSA Éducation attend donc avec intérêt les négociations sur le dégel de la valeur du point d'indice qui, malheureusement, arrivent bien tard, vu le décrochage salarial. Elle note que le candidat Macron n'a pas évoqué cette thématique lorsqu'il a présenté son programme de campagne. Depuis, il a évoqué une augmentation de la rémunération des enseignants. Affaire à suivre... Une fois encore, notre fédération insiste sur le fait que l'Éducation nationale ne comprend pas que des enseignants. Il serait bon que nos gouvernants n'oublient pas les autres personnels sans lesquels notre système éducatif ne pourrait fonctionner efficacement.

Avant de terminer cette longue déclaration politique, l'Unsa-Éducation, par la voix du SE-Unsa, voudrait attirer votre attention, Monsieur le Recteur, sur une problématique nationale qui préoccupe de nombreux enseignants en lycée et sur deux autres sujets d'actualité locale.

- **Tout d'abord, les épreuves du Bac.** A quelques jours du début des épreuves de spécialités, programmées du 11 au 13 mai, les correcteurs vont assurer ces corrections en plus de leur travail d'enseignement et des diverses réunions auxquelles ils doivent participer (les conseils de classe approchent), voire des surveillances d'épreuves de BTS. Tout cela au détriment de leur vie personnelle. Pour nous, les collègues concernés doivent être libérés de cours au moins la semaine suivant les écrits et au-delà pour ceux qui seront mobilisés de nombreuses demi-journées sur les épreuves pratiques et orales.

Si rien ne bouge, la session 2022 marquera un recul en termes de reconnaissance du travail induit par le baccalauréat.

Pour la session précédente des EDS (qui n'a finalement pas eu lieu pour cause de Covid), les organisations syndicales avaient obtenu 6 heures libérées. De même, la session 2021 avait connu, à la demande du SE-Unsa, la création d'une indemnité de contrôle continu, certes tardive et aux modalités peu satisfaisantes, mais une indemnité quand même.

Pour la session 2022, alors que le contrôle continu a demandé un investissement important avec les projets locaux d'évaluation, plus question d'indemnité !

Reconnaître l'intensification du travail par du temps libéré et par une indemnité, c'est le moins que le ministre (l'ancien ou le futur) puisse faire.

- **Ensuite, les remplacements courte durée dans le second degré.** La situation est plus qu'alarmante. Les remplacements sont très insuffisants dans nombre d'établissements.
- **Enfin, nous voulons pointer un certain flou dans les consignes du mouvement intra du second degré, concernant les demandes de mutation.**

Dans ce qui était téléchargé sur SIAM, il était précisé que la demande devait être signée par le chef d'établissement. Mais dans la circulaire académique, il était demandé de renvoyer les documents à la dpe et une copie au chef d'établissement. Ce flou dans la consigne a perturbé non seulement des enseignants mais également des chefs d'établissement. Quand on connaît le stress attaché aux opérations de mutation, ce genre de situation n'arrange pas les choses.